

## ENSEMBLE VERS LA BIENTRAITANCE

## ON EST PLUS FORT QUE LA MALTRAITANCE

BULLETIN DE LIAISON POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ET  
PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES  
AÎNÉES-RÉGION LAURENTIDES

### BULLETIN DE LIAISON

#### UNE NOUVELLE PARUTION

Voici une nouvelle parution comprenant une diversité d'informations relatives à la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance envers les personnes âgées.

Je profite de l'occasion pour vous inviter à diffuser le Logo « **La bientraitance des aînés – Laurentides** », résultat de la mobilisation et de la concertation régionale. Je tiens aussi à souligner les nombreux efforts mis par tous dans le but de poursuivre les actions concertées pour enrayer la maltraitance. Le contexte sanitaire que nous vivons depuis mars 2020 a forcé l'ensemble des acteurs luttant contre la maltraitance à innover et développer de nouvelles stratégies afin de rejoindre les personnes vulnérables et ainsi poursuivre les actions de sensibilisation.

Plus que jamais, ensemble, rapelons-nous qu'aucune forme de maltraitance ne doit être tolérée.

*Kathleen Gagnon, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées - Laurentides*

### DANS CE NUMÉRO

- 1 Les personnes âgées dans les Laurentides
- 2 Quoi de neuf?
- 6 Coffre à outils
- 8 À l'agenda

## LES PERSONNES AÎNÉES DANS LES LAURENTIDES



Le 15 juin dernier, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, la Table de concertation régionale des aînés des Laurentides (TCRAL), en collaboration avec plusieurs partenaires, dévoilait le logo retenu suite au concours qui a eu lieu à l'hiver 2021. En page 2, vous pourrez découvrir la gagnante, Mme Carmen Beauregard et en apprendre davantage sur ce logo.

## La Bienveillance

Pour Mme Beauregard la bienveillance « **est une façon d'agir envers un aîné qui lui procure de la joie, et du bonheur** ». Elle se manifeste par l'ensemble des interactions qui surviennent dans le quotidien d'une personne. Le logo qu'elle a proposé représente : « **l'accompagnement de l'aîné dans le respect, l'accueil et l'écoute** ».

Elle est une passionnée de plantes et a certes le pouce vert. Plusieurs cactus ornent de leur beauté sa demeure. Mère de 3 enfants et grand-maman de 4 petits-enfants, ceux-ci occupent une place importante dans sa vie. Sa nature curieuse l'a, entre autres, amenée à prendre des cours d'aquarelle. Récemment, elle s'est également mise à la révision de son espagnol afin de pouvoir converser avec son petit-fils. Ayant toujours été active, elle s'adonne dans la mesure du possible à la marche chaque jour. Positive, elle dirige son énergie sur tout ce qu'elle peut encore faire malgré certaines limitations physiques.



**Bravo ! Une belle source d'inspiration.**

**La bienveillance des aînés – Laurentides, c'est aussi une page Web.**

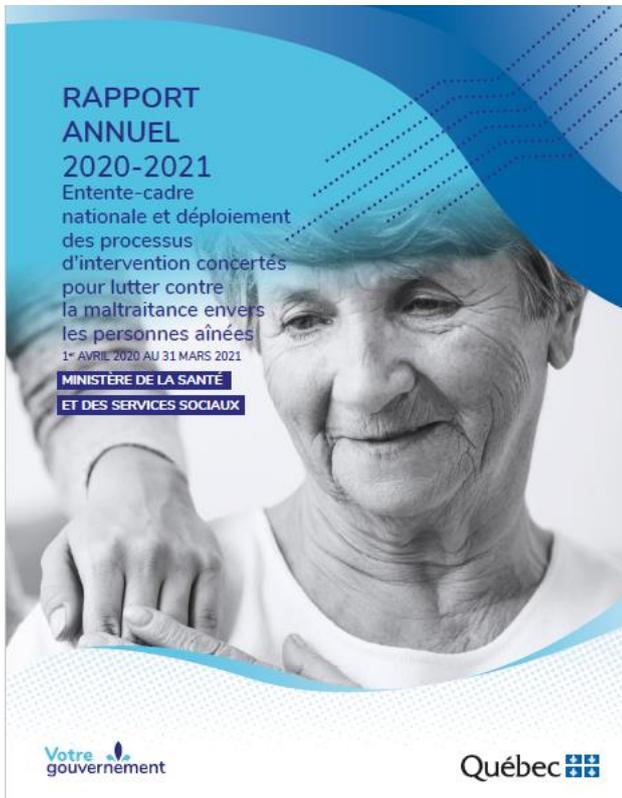
Pour la consulter : [Cliquez ici](#)

Vous y retrouverez de l'information sur la bienveillance, un guide d'utilisation du logo et différents formats prêts à être utilisés.

Vous vous demandez peut-être quand utiliser le logo ? Il peut, par exemple, être ajouté à une publication concernant une activité de sensibilisation, de prévention ou de formation touchant la bienveillance sans toutefois remplacer l'identification de l'organisme porteur de l'événement. Vous trouverez toute l'information sur la page Web.



## Rapports déposés à l'Assemblée nationale

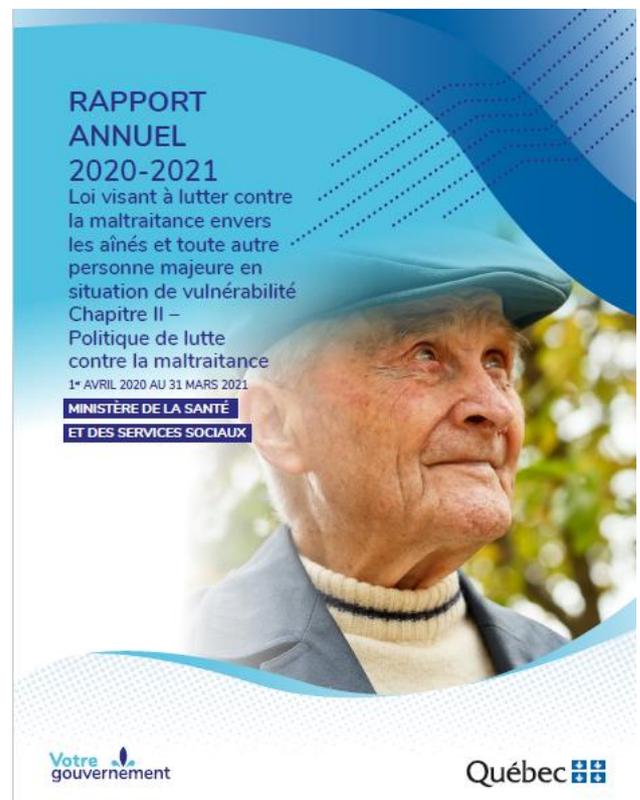


Le **rapport annuel 2020-2021** rappelle les buts poursuivis par l'Entente-cadre nationale, le fonctionnement des processus d'intervention concertés (PIC) et l'état de leur déploiement dans chacune des régions. Il présente aussi un portrait statistique national des différentes situations de maltraitance qui ont fait l'objet de concertation en 2020-2021. Il relate les démarches d'inclusion des Premières Nations et Inuits du Québec et la question de l'élargissement de l'Entente-cadre aux autres personnes majeures en situation de vulnérabilité.

Pour le consultez, cliquez [ici](#)

Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 et présente différents éléments se retrouvant au chapitre II de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

Cliquez [ici](#) pour le consulter.



## QUOI DE NEUF?



Le site Web de la **ligne Aide Abus Aînés (AAA)** a été mis à jour et nous vous invitons à aller le consulter pour découvrir les différentes sections mises à votre disposition au <https://www.aideabusaines.ca/>



Types de  
maltraitance



Communautés  
culturelles



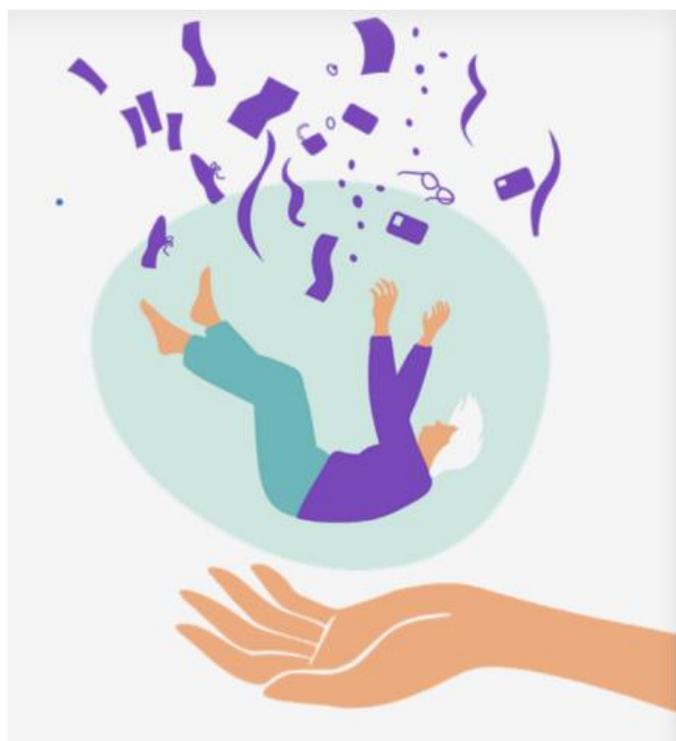
Premières  
Nations et Inuit



LGBTQ+



## Maltraitance matérielle et financière



Une nouvelle formation est maintenant disponible sur le [site Web](#) de la **ligne AAA**.

Elle s'adresse à toute personne du **secteur financier** qui, dans le cadre de leur fonction, travaille auprès des personnes âgées.

Visant à sensibiliser les apprenants aux enjeux de la maltraitance, la formation a été conçue afin de les outiller à accompagner leur clientèle âgée en situation de maltraitance ou à risque de l'être.

N'hésitez pas à la partager dans vos réseaux et auprès de vos partenaires du secteur financier.

Source : [aideabusaines.ca](https://www.aideabusaines.ca)



### Loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité

La loi améliorera la protection offerte aux personnes en situation de vulnérabilité. Le nouveau dispositif de protection pourra être adapté à chaque situation et permettra de valoriser l'autonomie de ces personnes, tout en tenant compte de leurs volontés et préférences, de préserver autant que possible l'exercice de leurs droits et d'encadrer davantage la gestion du patrimoine des mineurs.

Pour en apprendre davantage :

- La vidéo [Une petite révolution est en cours](#)
- [La Loi](#) en un coup d'œil
- [Le feuillet de présentation](#) de la Loi
- [Le texte officiel](#) du PL18

Source : [curateur.gouv.qc.ca](http://curateur.gouv.qc.ca)



Centre de recherche et d'expertise  
en gérontologie sociale

#### Intervenir auprès de personnes âgées LGBTQ+

Aide-mémoire bilingue, créé par le Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CREGÉS). Il explique les termes généraux liés à la diversité sexuelle et la pluralité des genres ainsi que les attitudes et habiletés de base pour soutenir les approches inclusives. Cliquez [ici](#)

Note : L'outil est accessible à tous.

#### Formation sur les réalités et besoins des personnes âgées LGBT

Développée dans le cadre du [Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022](#) par le CREGÉS en partenariat avec la Formation Continue Partagée (FCP) du CIUSSS-Estrie-CHUS et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), cette formation compte 6 modules offerts en français.

\*Elle est offerte exclusivement au personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec

#### Politique visant à lutter contre la maltraitance envers toute personne majeure en situation de vulnérabilité.

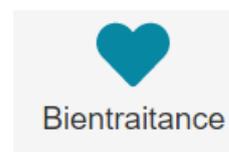
La révision de celle-ci a été adoptée par le conseil d'administration le 9 juin dernier. Elle est accessible sur le [site Web](#) du CISSS des Laurentides et sur l'[intranet](#).

Profitez de l'occasion pour aller visiter la page maltraitance qui contient d'avantage d'information pour vous soutenir dans la lutte contre la maltraitance.

#### Nouveauté sur les pages :

Intranet : [Section bientraitance](#)

Site internet : [Section bientraitance](#)



## Arnaque amoureuse

Plusieurs intervenants ont soulevé être confrontés à des situations de fraude par arnaque amoureuse. Ce type de fraude génère parfois un sentiment d'impuissance et soulève des questionnements quant au respect de l'autodétermination de la personne.

La Charte Québécoise des droits et libertés prévoit que toute personne a droit à ses choix, et d'un autre côté, la personne aînée est protégée en matière d'exploitation. Alors, comment accompagner et intervenir face à des situations d'arnaques amoureuses?

La 9<sup>e</sup> capsule vidéo du projet « Soyons vigilants face à la maltraitance » : **Les arnaques amoureuses et la maltraitance des personnes vulnérables** se veut un outil offrant des stratégies d'accompagnement face à de telles situations. La capsule est accompagnée d'une fiche synthèse sur le sujet.

Pour visionner la capsule et consulter la fiche, [cliquez ici](#)

### Définition

« (...) stratagème où le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou des sites de rencontres. Il tente ensuite de nouer une relation avec elle dans le but ultime de lui **soutirer de l'argent**. »

Source : La fraude sentimentale : quand l'amour coûte cher  
<https://www.fadoq.ca/>

La Sûreté du Québec a produit deux outils prometteurs en lien avec les fraudes amoureuses :

- [ROMPRE AVEC LA FRAUDE](#)
- [MA RELATION EST-ELLE SÉCURITAIRE ?](#)



### 4 clés pour agir face aux arnaques amoureuses

- 1- **Repérer les indices** : difficultés financières, relation virtuelle, endettement, etc. ;
- 2- **Identifier si le consentement de la personne est libre et éclairé** : est-ce qu'elle est ou a été sous pression, forcée, menacée pour procéder à des transferts d'argent?, etc. ;
- 3- **Créer un lien de confiance** : écouter la personne, l'aider à trouver ses propres solutions, etc. ;
- 4- **Accompagner la personne** : augmenter son niveau de bien-être, diminuer son isolement, renouer les liens avec des personnes significatives, etc.

Source : [Fiche technique « les arnaques amoureuses et la maltraitance des personnes vulnérables »](#)



## Le repérage : pourquoi et pour qui?

### GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES



Québec

Personne n'est à l'abri de subir de la maltraitance, toutefois, certains facteurs de vulnérabilité et de risques peuvent influencer les possibilités. En voici quelques exemples :

#### Chez la personne victime

Tension dans la relation entre la personne âgée et celle qui lui donne de l'aide ;

Inaccessibilité des ressources ;

Difficulté ou incapacité à s'exprimer ;

Réticence quant aux soins ;

Problème de santé physique ou de pertes cognitives.

#### Chez la personne maltraitante?

Relation d'aide imposée ;

Problème de dépendance ;

Problème de santé mentale ;

Manque de connaissance sur l'aide à apporter ;

Etc.

Tout d'abord, que signifie « repérer » ? En fait, c'est être attentif aux indices qui seront évalués et qui deviendront, ou non, des indicateurs.

**Indices** = Signes (Faits observables qui nécessite une évaluation pour savoir s'il y a une situation de maltraitance)

**Indicateurs** = Preuve (Fait observable évalué qui indique qu'il y a maltraitance)

#### Pourquoi est-ce important de s'attarder au repérage des situations de maltraitance ?

Les personnes dénoncent peu les situations de maltraitance qu'elles vivent. Différentes raisons peuvent expliquer leurs réticences dont la peur, la honte, la culpabilité, etc. Parfois la personne ne reconnaît tout simplement pas que ce qu'elle vit, est une forme de maltraitance. Ce n'est pas sans conséquence pour la personne qui la subit. Alors, le repérage peut permettre de prévenir l'escalade ou l'amplification de la situation.

#### Pour qui :

Le repérage est la responsabilité de tous. Toute personne possédant la connaissance sur ce qu'est la maltraitance, les types, les indices, peut repérer les situations potentielles de maltraitance. Une fois repéré, l'évaluation et l'intervention peuvent parfois être confiées à une autre personne. La notion de consentement est à respecter, alors avant d'effectuer une référence ou de poser une action, il est nécessaire de l'obtenir de la personne (excepté si la personne n'est pas en mesure de consentir et qu'un besoin de protection est présent).

#### Afin d'être en mesure de connaître la maltraitance et de la repérer

Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées : [Section I : Reconnaître et section III : Repérer](#)

[Outil de repérage des situations de maltraitance envers une personne âgée](#)

#### Formations lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Pour les employés du réseau : <https://fcp.rtss.qc.ca>

Pour les partenaires : <https://fcp-partenaires.ca/>



## À L'AGENDA

### Invitation

Joignez-vous à la présentation de Mme Marie-Josée Beaulieu et Mme Isabelle Vendette sur **le projet de loi 18 visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité**.

Cette présentation aura lieu lors de la rencontre régulière du comité régional lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (TCRAL) du **14 décembre 2021 de 9 h 00 à 10 h 15**. Elle s'adresse à tous les partenaires de chacun des comités locaux de la région des Laurentides (Lutte contre la maltraitance et promotion de la bienveillance).

N'hésitez pas à me contacter à ce sujet pour plus d'informations.

[kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca](mailto:kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca)



## RÉDACTION ET COLLABORATION

### RESPONSABLE

#### Kathleen Gagnon

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

### COLLABORATEURS

#### Secrétariat aux aînés

Direction de la bienveillance et de la lutte contre la maltraitance et l'isolement social

#### Vanessa Chalifoux

Agente administrative, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides



PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN : **mars 2022**

DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : **février 2022**

Vous souhaitez faire connaître une activité, un évènement?

Vous désirez faire paraître un court texte en lien avec la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées?

Vous avez des commentaires ou des suggestions?

Faites-les parvenir à l'adresse suivante :

[kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca](mailto:kathleen.gagnon.sommets@ssss.gouv.qc.ca)



**LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS**  
**1 888 489-ABUS (2287)**